

DEPOT LEGAL
Rhône
113

ABONNEMENTS

LYON
Un an 7 fr.
Six mois 4 »

DÉPARTEMENTS
Un an 9 fr.
Six mois 5 »

ÉTRANGER
Selon les droits de poste.

LA VÉRITÉ

JOURNAL DU SPIRITISME

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES.

Bureau : à Lyon, rue de la Charité, 29, au 2^{me}.

Dépôts : A LYON, chez les principaux Libraires, et à PARIS, chez LEDOYEN, Libraire, au Palais-Royal.

DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX, MÉDIUM.

AVIS

Les communications ou articles de fond, envoyés par des collaborateurs bienveillants, seront soumis à l'examen du comité de rédaction et inscrits à tour de rôle, s'il y a lieu de les insérer.

Il sera rendu compte des ouvrages pour ou contre le spiritisme lorsque deux exemplaires nous auront été remis.

Les lettres ou envois quelconques non affranchis seront refusés.

AVIS

— Nous prévenons les personnes qui achètent la VÉRITÉ au numéro, que nos dépositaires doivent leur livrer gratis : soit un dessin médianimique, soit une demi-feuille d'imprimé, ajoutés comme supplément et toutes les semaines à la simple feuille.

— C'est avec ce numéro qu'expire notre première année 1863-64. Les abonnés du dehors qui veulent bien nous continuer leurs sympathies et ne pas éprouver de retard dans l'envoi de notre feuille, sont donc priés de nous adresser le prix de leur réabonnement pour l'année 1864-65. Les paiements doivent se faire en mandats sur la poste ou en bons à vue sur la ville de Lyon, et à l'ordre de M. EDOUX, directeur. Quant à ceux de nos abonnés qui préféreraient nous envoyer des timbres-poste, ils sont priés, comme compensation de la perte subie par l'administration pour l'échange de ces timbres contre espèces, d'ajouter à leur envoi, pour six mois d'abonnement, un timbre de 20 cent., et pour l'année entière, deux de 20 c.

En ville, les quittances seront présentées à domicile.

NOTA. — L'administration ne répond pas des abonnements qui seraient contractés chez nos dépositaires et desservis par ces derniers ; elle garantit seulement ceux qui figurent sur ses registres.

INFLUENCE DU SPIRITISME SUR LES PROGRÈS DE L'HUMANITÉ.

(5^{me} Article. — Voir le dernier numéro.)

C'est surtout dans cette partie de la philosophie qui s'appelle *théodicée*, que le Spiritisme rendra d'inappréciables services.

Bayle avait repris de nos jours le problème éternel du mal physique et du mal moral, et de sa conciliation avec la bonté de la cause créatrice ; et il avait été sublime dans cette lutte. Ses raisonnements étaient si forts et si écrasants, que Leibnitz lui-même n'avait pu les résoudre dans sa *Théodicée*. La victoire appartenait donc à Bayle ; mais il était évident que c'était une fausse victoire due seulement à d'inexactes conceptions sur Dieu et les conditions de la vie future ; Bayle disait : Pourquoi Dieu a-t-il doué les créatures de liberté, sachant qu'elles en abuseraient ? A cela la réponse était assez concluante, on faisait voir que la liberté était la plus belle prérogative de l'homme, ainsi se plaindre de ce que nous en avons été doués, c'était se plaindre de ce que nous ne fussions pas des plantes

et des animaux. Pourtant, Bayle insistait : admettons que nous dussions être créés avec la liberté, mais pourquoi Dieu, en voyant que tels et tels en feraient un mauvais usage, qu'ils se damneraient éternellement, ne s'est-il pas abstenu de créer les méchants ? Là-dessus on a entassé sophismes sur sophismes, on a répondu que les méchants entraînent dans le plan général et que leur existence était nécessaire à l'exaltation des justes ; la théologie elle-même avait pris part très-anciennement à la querelle, et voici ce qu'elle avait imaginé : Notre postérité vivant avec les idées du Spiritisme n'y ajoutera pas foi : les théologiens, pour répondre aux difficultés ci-dessus exprimées, admettaient la prédestination et la réprobation. Selon eux, la prédestination est le décret éternel que Dieu a fait d'accorder le salut à quelques-uns et de leur assurer la béatitude. Cette prédestination est absolument gratuite ; il n'y a rien en l'homme qui la prévienne ; elle ne dépend d'aucun mérite de l'homme, puisqu'au contraire tous les mérites de l'homme sont des effets de la prédestination. Il en résultait clairement que Dieu aurait pu prédestiner tous les hommes. Cependant, et, comme contre partie de la prédestination, les théologiens admettaient la réprobation, c'est-à-dire le décret éternel que Dieu a fait de damner quelques-uns et de les priver du souverain bonheur. Plusieurs d'entre eux, et à leur tête celui qu'on nomma *l'Ange de l'école*, poussèrent l'égarément jusqu'à soutenir qu'il n'y a dans le réprouvé aucune sorte de démerite qui lui vaille ce sort affreux. Quelques autres, il est vrai, enseignaient que le réprouvé le méritait, et nous sommes heureux de citer saint Augustin, saint Prosper et saint Fulgence, parmi les partisans de cette opinion mitigée. Toujours est-il que, même en supposant que les réprouvés méritassent leur état, Dieu, disait Bayle, ne devait pas les créer. Parmi tous les possibles, lui qui voyait et savait tout, il fallait qu'il choisit ceux qui devaient sortir triomphants de l'épreuve terrestre, et ne pas créer ceux qui devaient succomber et rencontrer un enfer éternel en quittant cette vie. Cette objection était insoluble en théologie vulgaire, quoiqu'en *théodicée* elle pût contraindre les philosophes à répudier l'étroitesse de ce point de vue, à reconnaître l'existence de nouvelles épreuves épuratoires. Bayle, dans ses objections, a donc été un agent des desseins de la providence, conduisant les hommes vers la vérité.

Passons l'éponge sur toutes ces hontes et ces infamies de la pensée. Songeons que les grands hommes qui les ont émises

dans l'aveuglement de leur foi dévoyée, ont rendu d'ailleurs de signalés services à la cause du Christianisme et de la civilisation ; ils ont du reste expié leurs erreurs dans le repentir et les larmes, il les ont noyées dans l'adoration de Dieu qu'ils aimaient déjà sur cette terre, mais trop égoïstement ; nous sommes autorisés à le penser et à le dire, ils auront, pour racheter leurs blasphèmes, demandé avec ardeur et obtenu du père des pères des missions de dévouement et d'enseignement, soit comme envoyés fluidiques, soit même comme incarnés, dans les basses régions de l'univers, dans les plus mauvais des enfers, afin d'instruire, de consoler, de relever ceux qu'ils condamnaient à jamais comme réprouvés, leur portant ou les prophétiques promesses du salut à venir, ou l'affranchissement de la divine fraternité.

Quant à ceux qui, de nos jours, tiendraient encore par quelque attache à ces détestables opinions, ils n'auraient pas au moins l'excuse de leur ignorance, car Dieu crie aujourd'hui par toutes ses trompettes retentissantes, de l'aquilon au septentrion, du couchant au levant de la terre, ces ineffables paroles :

« Enfants terrestres, relevez-vous et rassurez-vous. Dans ma miséricorde et mon amour, jamais un coupable ne peut tomber si bas qu'il ne puisse encore se repentir et expier, je vous convie tous à la céleste patrie, au suprême bonheur ; mais il faut que vous les méritiez. Il n'est pas de si obscur recoin de mon immense univers, où ma grâce ne pénètre par le ministère de mes Esprits. Ayez donc confiance dans vos destinées ; marchez à travers les labeurs de l'expiation, et les douleurs des épreuves, les yeux toujours fixés vers mon soleil étincelant et divin. »

Par la sublimité de ces révélations, disparaissent toutes les difficultés de la théodicée, toutes les honteuses explications d'une théologie aux abois. C'est l'évidence, c'est la clarté ; il faut s'y rendre. Et vous, qui persisteriez à repousser cette magnifique lumière, réfléchissez, car elle luit pour tous, et peut-être obtiendriez-vous un plus difficile pardon qu'à un autre âge.

PHILALÉTHÈS.

(La suite au prochain numéro.)

ÉTUDE SPIRITE.

EUGÉNIE DE GUÉRIN.

(1^{er} article.)

Nous allons prouver (dans cette étude) que même pour les âmes croyantes et dont la foi est aussi pure que solide, le Spiritisme offre d'ineffables consolations.

Eugénie de Guérin, dont nos lecteurs auront sans doute entendu parler, était une âme céleste déjà, presque sœur des anges, soumise aux épreuves terrestres pour de légères fautes et une dernière épuration. Elle vivait avec son père et d'autres parents dans la solitude du Cayla, département du Tarn, province du Languedoc ; nous n'aurons besoin ici que de parler de son frère Maurice, éloigné presque constamment de sa sœur dans d'autres contrées ou à Paris.

Et voici comment elle aimait ce frère, qu'elle sait malade.

Inquiétudes, alarmes croissantes, lettre de M. de Frégevillle qui t'a trouvé plus mal. Mon Dieu ! faut-il apprendre, comme par hasard, que je puis te perdre ? Personne de plus près qu'un étran-

ger ne me parlera de toi, ne me dira qu'il t'a vu pour moi ! dans l'éloignement, rien n'est accablant comme le silence : c'est la mort avancée. Mon ami, mon frère, mon cher Maurice, je ne sais que penser, que dire, que sentir. Après Dieu, je ne vis qu'en toi comme une martyre, en souffrant. Et qu'est-ce que cela, si je pouvais l'offrir pour te racheter ? Quand je plongerais dans une mer de douleur pour te sauver du naufrage ? Toute rédemption se fait par la souffrance : acceptez la mienne, mon Dieu, unissez-la à celle de Marie, au glaive qui perça son âme auprès de Jésus mourant ; acceptez, mon Dieu, coupez, tranchez en moi, mais qu'il se fasse une résurrection !

Ce frère, en qui elle avait mis toutes ses espérances, toute son âme virginale, lui est enlevé à 29 ans par la mort.

Elle écrit à l'âme de son frère :

Non, mon ami, la mort ne nous séparera pas, ne t'ôtera pas de ma pensée : la mort ne sépare que le corps ; l'âme, au lieu d'être là, est au ciel, et ce changement de demeure n'ôte rien à ses affections. Bien loin de là, j'espère ; on aime mieux au ciel où tout se divinise. O mon ami, Maurice, Maurice, es-tu loin de moi ? M'entends-tu ? Qu'est-ce que les lieux où tu es maintenant ? Qu'est-ce que Dieu si beau, si puissant, si bon, qui te rend heureux par sa vue ineffable en te dévoilant l'éternité ? Tu vois ce que j'attends, tu possèdes ce que j'espère, tu sais ce que je crois. Mystères de l'autre vie, que vous êtes profonds, que vous êtes terribles, que quelquefois vous êtes doux ! Oui, bien doux, quand je pense que le ciel est le lieu du bonheur. Pauvre ami, tu n'en as eu guère ici-bas, de bonheur ; ta vie si courte n'a pas eu le temps du repos. O Dieu ! soutenez-moi, établissez mon cœur dans la foi. Hélas ! je n'ai pas assez de cet appui.

Dans un autre passage elle s'écrie :

Maurice, mon ami, qu'est-ce que le ciel, ce lieu des amis ? Jamais ne me donneras-tu signe de là ? Ne t'entendrai-je pas, comme on dit que quelquefois on entend les morts ? Oh ! si tu le pouvais, s'il existe quelque communication entre ce monde et l'autre, reviens ! je n'aurai pas peur un soir de voir une apparition, quelque chose de toi à moi qui étions si unis. Toi au ciel et moi sur la terre, oh ! que la mort nous sépare ! J'écris ceci à la chambrette, cette chambrette tant aimée où nous avons tant causé ensemble, rien que nous deux. Voilà ta place et là la mienne. Ici était ton portefeuille si plein de secrets de cœur et d'intelligence, si plein de toi et de choses qui ont décidé de ta vie.

Puis elle est assaillie de doutes cruels que la foi spirite eût complètement détournés.

Hier allée à Cahusac entendre la messe pour toi, en union de celle que le prince de Hohenlohe offrait en Allemagne pour demander à Dieu ta guérison, hélas ! demandée trop tard. Quinze jours après ta mort, la réponse est venue m'apporter douleurs au lieu d'espérance. Que de regrets de n'avoir pas pensé plus tôt à ce moyen de salut, qui en a sauvé tant d'autres ! C'est sur des faits bien établis que j'avais eu recours au saint Thaumaturge, et je croyais tant au miracle ! Mon Dieu, j'y crois encore, j'y crois en pleurant. Maurice, un torrent de tristesse m'a passé sur l'âme aujourd'hui. Chaque jour agrandit ta perte, agrandit mon cœur pour les regrets. Seule dans le bois avec mon père, nous nous sommes assis à l'ombre, parlant de toi. Je regardais l'endroit où tu vins t'asseoir il y a deux ans, le premier jour, je crois, où tu fis quelques pas dehors. Oh ! quel souvenir de maladie et de guérison ! Je suis triste à la mort. Je voudrais te voir. Je prie Dieu à tout moment de me faire cette grâce. Ce ciel, ce ciel des âmes est-il si loin de nous, le ciel du temps de celui de l'éternité ? O profondeur ! ô mystères de l'autre vie qui nous sépare ! moi, qui étais si en peine sur lui, qui cherchais tant à tout savoir, où qu'il soit maintenant, c'est fini. *Je le suis dans les trois demeures, je m'arrête aux délices,*

je passe aux souffrances, aux gouffres de feu. Mon Dieu, mon Dieu, non ! que mon frère ne soit pas là, qu'il n'y soit pas ! Il n'y est pas ; son âme, l'âme de Maurice parmi les réprouvés... horrible crainte, non ! Mais au purgatoire où l'on souffre, où s'expient les faiblesses du cœur, les doutes de l'âme, les demi-volontés au mal. Peut-être mon frère est là, qui souffre et nous appelle dans les gémissements comme il faisait dans les souffrances du corps : « Soulagez-moi, vous qui m'aimez. » Oui, mon ami, par la prière. Je vais prier ; je l'ai tant fait et le ferai toujours. Des prières, oh ! des prières pour les morts, c'est la rosée du purgatoire.

La mort lui avait fait souffrir de douloureuses épreuves en moissonnant autour d'elle, mais aucune ne l'avait frappée au cœur, comme la perte de son Maurice.

Ce dernier jour de l'an ne se passera pas comme un autre : il est trop plein, trop solennel et touchant comme tout ce qui prend fin, trop près de l'éternité pour ne pas m'affecter l'âme, oh ! bien profondément. Quel jour, en effet, quelle année, qui me laisse, en s'en allant, tant d'événements, tant de séparations, tant de pertes, tant de larmes, et un cercueil sur le cœur ! Ou du moins parmi nous, un vide dans le cercle de famille, dans celui de mes affections. Voilà ce que le temps nous fait voir. *Ainsi finit une année ! Hélas ! hélas ! la vie s'avance comme l'eau, comme ce ruisseau que j'entends couler sous ma fenêtre, qui s'élargit à mesure que ses bords tombent. Que de bords tombés dans mes jours étendus ! Ma première perte fut ma mère, dont la mort me vint entre l'enfance et la jeunesse, et mit ainsi des larmes entre les deux âges. De vive et riieuse que j'étais, je devins pensive, recueillie, ma vie changea tout à coup, ce fut une fleur renversée dans un cercueil. De cette époque date un développement dans la foi, un élan religieux, un amour de Dieu qui me ravissait par delà toutes choses et qui m'a laissé ce qui me soutient à présent, un espoir en Dieu qui m'a consolée de bonne heure. Puis, je vis mourir un cousin, un ami tendrement aimé, le charme de mon enfance, qui me prenait sur ses genoux, m'enseignait à lire sans me faire pleurer, me disait des contes. Plus grande, je m'en fis un frère aîné ; je lui confiai Maurice quand il s'en fut à Paris. Mon cousin était garde-du-corps. Il est dit que j'aurai toujours des frères à Paris et que toujours ils y mourront. Celui-ci s'en alla au cimetière de Versailles en 1829. Je n'étais plus enfant, je m'enfonçai dans les tombes : deux ou trois ans durant je ne pensai qu'à la mort et presque à mourir. Mon pauvre Victor, auquel ressemblait Maurice ! oh ! j'avais bien craint qu'ils se ressembleraient jusqu'au bout. Tous deux si jeunes, tous deux morts, tous deux tués à Paris ! Mon Dieu ! Ce sont terribles choses et poignants souvenirs que ces morts l'une sur l'autre. Voilà de quoi je me souviens aujourd'hui en foule. Je ne vois que des trépassés : ma mère, Victor, Philibert de l'Île de France, Marie de Bretagne, Lili d'Alby, Laure de Boisset, toutes affections plus ou moins près du cœur, et maintenant celle qui les couvrait toutes, le cœur du cœur, Maurice, mort aussi ! Quels passagers rapides nous sommes, mon Dieu ! oh ! que ce monde est court ! la terre n'est qu'un pas de transition. Ils m'attendent là-haut. C'est dans ces funérailles que je finis ma journée, ma dernière écriture, mes dernières pensées que je vous laisse, comme je les laissais à pareil jour et moment, l'an dernier, à ce pauvre frère. Je lui écrivais de Nevers, encore assez près de Paris et de lui. Oh ! que la mort nous sépare ! Que lui adresser où il est, que des prières ? C'est à cela que je vais penser.*

Il n'y a pas d'étude spirite plus intéressante, nous le verrons encore mieux, par la suite, que celle des touchantes lettres et du journal d'Eugénie de Guérin ; on y touche du doigt les bienfaits qu'apportent aux âmes des vivants qui saignent et qui pleurent des morts chéris, les croyances nouvelles en la présence et la protection visibles de ceux qui nous ont précédés.

Le Spiritisme s'adresse à ceux qui ont perdu des parents, des amis, qui ont passé par ces douloureuses épreuves d'une mère ou d'un père sur la tombe de leurs enfants, d'un époux sur celle de son épouse, insondables regrets que la foi chrétienne soulageait bien, mais qui, pour être guéris, voulaient une foi et une certitude plus hautes. C'est là ce qui assure la vie du Spiritisme : c'est qu'il est un besoin pour l'humanité.

(La suite au prochain numéro.)

M. HOME ET LA POLICE PONTIFICALE.

Nos lecteurs ont déjà connaissance du dernier voyage que vient de faire à Rome le célèbre Médium et de la manière dont il y a été reçu. Nous croyons néanmoins qu'on lira avec plaisir l'article suivant qu'un correspondant du *Times* a adressé, le 6 janvier, à ce journal, auquel nous l'empruntons.

« L'incident de la semaine qui excite le plus d'intérêt, c'est que M. Home, le fameux spiritualiste, a reçu l'ordre de quitter Rome dans un délai de trois jours. Sauf erreur dans les renseignements que j'ai recueillis sur cet incident, qui a causé ici une grande sensation, je vais vous en donner les détails les plus importants.

M. Home a raconté en ces termes l'entretien qu'il eut avec un chef de la police papale :

Le 2 janvier, j'ai reçu une lettre me priant de passer à la police papale, le lendemain, de 10 heures à 4 heures. Conformément à cette injonction, je me suis présenté à l'heure prescrite, et je fus introduit dans la chambre du commissaire Pasqualoni. Mon ami M. Gauthier, consul de Grèce à Rome, m'accompagnait. Après m'avoir demandé les noms de mon père et de ma mère, ils m'ont fait les questions suivantes :

« Vous avez publié un livre ?

— Oui.

— Votre profession ?

— Elève en sculpture.

— Votre demeure ?

— 65, via del Tritone.

— Quand êtes-vous arrivé ?

— Il y a six semaines.

— Combien de fois êtes-vous venu à Rome ?

— Deux fois.

— Combien de temps avez-vous demeuré chaque fois ?

— La première fois, deux mois ; la seconde, trois semaines.

— Combien de temps pensez-vous rester ici à présent ?

— Jusqu'en avril.

— Avez-vous un domicile fixe en France ?

— Non.

— Combien de livres avez-vous écrit ?

— Un livre.

— Combien en a-t-il été vendu d'exemplaires ?

— Il m'est impossible de le dire, attendu que je n'ai pas encore pris de renseignements auprès des éditeurs qui sont chargés de la vente.

— Avez-vous fait usage de votre pouvoir comme médium après votre conversion au catholicisme ?

— Je n'ai exercé ce pouvoir ni avant ni après, attendu que ce n'est pas un pouvoir dépendant de ma volonté. Je n'ai donc pu en faire usage.

— Comment faites-vous ces choses-là ?

— Je pense que la réponse que je vous ai donnée suffit à cette seconde question.

— Croyez-vous que votre pouvoir est un don de la nature ?

— Non. Je crois que c'est un don de Dieu.

— Qu'est-ce qu'une transe ?

— L'examen physiologique des personnes qui sont dans l'état médianimique vous fera comprendre cela mieux que moi.

— Voyez-vous les Esprits plutôt dans l'état de sommeil que dans l'état de veille ?

— Dans les deux états.

— Pourquoi les Esprits viennent-ils vous visiter ? »

J'étais sur le point de répliquer que je n'en savais rien, quand, sur la table où le commissaire écrivait, des coups bien distincts se firent entendre.

A peine, portant son attention sur ce fait, il eut dit : « Mais la table peut se mouvoir aussi, » que la table fit un mouvement.

« Quel est l'âge de votre enfant ?

— Quatre ans et demi.

— Où est-il ?

— A Malvem.

— Avec qui ?

— Avec le docteur Gully.

— Le docteur Gully est-il catholique ?

— Non.

— Combien y a-t-il de temps que vous n'avez vu votre enfant ?

— Il y a deux mois.

— Quand pensez-vous le revoir ?

— Au mois d'avril. »

Cet interrogatoire terminé, sans plus alléguer de raisons ; il me dit :

« Il vous faut quitter Rome dans le délai de trois jours. Y consentez-vous ?

— Non, certainement non, attendu que je n'ai enfreint aucune des lois de ce pays ni d'aucun autre.

— Je m'entendrai avec le consul d'Angleterre, et je verrai ce qu'il y a à faire à ce sujet. »

Tel est, ajoute le *Times*, le rapport d'un interrogatoire qui caractérise au plus haut point le gouvernement pontifical.

Le lundi suivant, dans la matinée, le consul d'Angleterre a eu sur ces faits une entrevue avec monsignor Matteucci, gouverneur de Rome, dans lequel il s'est plaint avec étonnement qu'on pût inquiéter un sujet britannique relativement à des choses semblables.

A cela il ajouta que M. Home s'était conduit pendant son séjour à Rome d'une manière irréprochable, se conformant en tout aux lois de l'Etat, et il demanda le retrait de l'ordre qui lui avait été donné.

A cela Monseigneur répondit en parlant du pouvoir dangereux de la fascination, de la prohibition que le gouvernement du Saint-Père faisait de l'exercice de la magie. Toutefois, il consentit à accorder à M. Home la permission de rester, à la condition qu'il promît au consul d'Angleterre de s'interdire toute communication avec le monde spirituel pendant son séjour à Rome. Une convention fut écrite à ce sujet et signée par M. Home. Elle porte que, pendant tout le temps qu'il restera dans la ville papale, le médium devra s'abstenir de toute communication avec le monde d'en haut ou celui d'en bas (sic).

Un prêtre dominicain, ajoute le correspondant du *Times*, se trouve moins heureux que M. Home. J'ai entendu dire qu'il a été privé de son vicariat (*curacy*) parce qu'il a lu le livre du médium... »

Comme nous l'avons dit dernièrement, M. Home a été obligé de quitter la ville éternelle, malgré l'intervention du Consul anglais.

COMMUNICATIONS D'OUTRE-TOMBE SPONTANÉES.

LA GRANDE JOURNÉE DU SPIRITISME.

(Médium, M. X.; groupe spirite, la famille chrétienne, à Genève.)

Mes chers frères, je suis venu pour vous annoncer votre sauveur. Je me réjouis de vous dire mon dernier chant; il est beau, il vous fera plaisir.

Le jour de la justice est enfin venu, il vous éclaire, il vous fait jouir des privilèges accordés aux enfants de Dieu. Il est enfin venu ce jour de grâce, ce jour de miséricorde; il se fait déjà sentir aux nations; il se montre beau; l'aurore en est radieuse et sereine. Il y a déjà un grand nombre d'enfants levés pour se tenir à la portée des rayons du soleil; ils sont prêts à mettre les sandales de la religion vraie, à se revêtir de la cuirasse du Christianisme pur et sans tâche; ils sont prêts à combattre pour la sainte cause; ils sont prêts à revêtir la sainte et victorieuse parure des soldats du Christ; ils sont prêts à nommer le Rédempteur pour leur chef et leur Père; ils sont prêts à prendre le casque de la foi et la parure du pardon des injures.

Quand la moisson est blanche, vous vous dites: L'heure est venue. Quand vous voyez les arbres couverts de fleurs, vous vous dites: L'été est proche. Il en est de même pour les événements qui s'approchent. Vous voyez que la scène du monde change de face; vous voyez que les esprits et les cœurs sont travaillés; c'est la sève du renouvellement qui se répand dans les marches de l'édifice. Ouvriers avec Dieu, quand vous voyez les institutions changer; quand vous voyez le peuple relever le front en disant: Nous sommes libres, nous n'avons qu'un Maître, nous l'adorerons lui-seul; quand vous voyez les nations jeter leurs regards dans la direction de la lumière; quand vous voyez l'élite de la foi spirite et divine prendre le flambeau du christianisme pour abattre les préjugés, les fausses interprétations, les mettre sous le char de la pénétration et de la connaissance; quand vous voyez les derniers dans la foi se lever pour demander aussi un peu de lumière, ne vous dites-vous point que les temps sont là? Faites-vous cette comparaison: on cache la lumière aux sages et aux intelligents, elle est révélée aux enfants! Faites-vous cette sage, régulière et praticable représentation, il sera fait une part pour celui qui vaincra et une autre pour celui qui ne vaincra point.

Les temps sont là, ne vous le dissimulez point; faites la tâche du véritable chrétien, car il sera beaucoup redemandé à celui qui aura beaucoup reçu. Faites la tâche qui vous est dévolue, afin que quand nous serons réunis, nous puissions contempler les richesses de la gloire de Dieu le Père.

Faites que les renégats soient mûrs à recevoir le salut; préparez au sauveur la glorieuse joie de les couronner un jour en présence de son Père saint et juste. Le nombre des renégats est si grand, qu'il prend la détermination de les appeler par un lumineux rappel. Ne mettez point votre entendement de côté sur ce que je vais vous dire: Fils de la matière, vous ferez parler les pierres, car elle seront même propres à célébrer la glorieuse journée!

SAINT MARC.

VARIÉTÉS.

LA DUBARRY ET SON MYSTÉRIEUX PROPHÈTE.

Louis Jourdan, dans son beau livre *des Femmes devant l'échafaud*, rapporte une curieuse histoire qui, si elle est exacte, ne peut guère s'expliquer sans avoir recours à la science spirite. Nous allons la reproduire en l'abrégeant.

Louis Jourdan, rédacteur du *Siècle*, est une intelligence d'élite. Notre collaborateur, Abel d'Islam, a publié dans *la Ruche spirite* de Bordeaux, le compte rendu d'un tout petit livre, *les Prières de Ludovic*, livre plein de charme, de naïf épanchement, et que le Spiritisme peut revendiquer, quoique L. Jourdan ne soit précisément pas Spirite. De plus, dans une de ses publications les plus renommées, *le Philosophe au coin du feu*, cet estimable publiciste a consacré au *Livre des Esprits* des pages remarquables, par lesquelles il approuve hautement les conséquences pratiques et morales de notre doctrine. Malgré ses réserves et le soin qu'il met à ne pas se prononcer sur son origine, on voit assez que ses intentions envers nous sont bienveillantes, en un mot qu'il est notre ami. D'ailleurs, notre symbole est le même, et ce symbole est *Amour et Liberté*,

Cela dit, nous lui laissons la parole et la responsabilité de la narration suivante.

Ici se place, dit Louis Jourdan, une anecdote fort curieuse que nous empruntons à ses mémoires.

« Je traversais un jour les Tuileries, dit-elle, lorsque je m'aperçus que j'étais suivie. Celui qui me suivait était un jeune homme, et avait un extérieur fort agréable. Il marcha auprès de moi sans me parler jusqu'à la maison où j'étais, rue du Bac. Quand j'eus fait ma visite, je sortis et je retrouvai le jeune homme qui avait fait sentinelle à la porte. Il m'accompagna encore, toujours marchant à côté de moi, toujours gardant un silence profond, jusqu'à mon logis en face de la rue des Moulins.

« J'étais vraiment tourmentée. Je me mis à la fenêtre et je le vis qui se promenait dans la rue, en regardant de temps en temps la porte de ma maison. Cette ténacité me donna de l'inquiétude et je ne fus pas rassurée, le lendemain à ma sortie, de voir encore apparaître mon garde-du-corps de la veille.

« Cependant, je l'examinai. Je persistai à lui reconnaître une tournure agréable. Sa taille était charmante, ses yeux noirs pleins de feu, sa bouche jolie, tout son air distingué. Seulement, il avait dans la physionomie quelque chose de mystérieux, de sombre, qui ne me plaisait pas. Il était vêtu avec une noble simplicité; il portait un habit de soie bleu céleste, bordé d'un léger galon d'or, des culottes pareilles, et un gilet paille, bordé en argent. Le chapeau, l'épée, les boucles, la chaussure, tout était de bon goût, plus élégant que riche.

« Je regardais mon inconnu et je me demandais pourquoi il me suivait ainsi, et s'il était épris de moi, d'où provenait ce silence. Je me mourais d'envie d'entrer en conversation avec lui. Je m'enfonçai dans les allées les plus solitaires des Tuileries, espérant qu'il m'aborderait plus volontiers. Mais point. Il me suit, et m'accompagne jusque chez moi, comme une ombre et toujours fidèle à son silence.

« Il m'était impossible de vaincre plus longtemps ma curiosité. J'avais une femme de chambre, jeune Normande, non moins étourdie que moi, et, peu s'en fallait, aussi jolie. Sa vivacité, sa gentillesse, son dévouement à mon service me l'avaient rendue chère. Elle était au fait de toutes mes affaires et ne reculait jamais lorsqu'il s'agissait de m'obliger. Quand je fus rentrée chez moi, j'appelai Henriette, et, lui montrant mon inconnu, je lui témoignai mon désir extrême de savoir qui il était et pourquoi il me suivait.

« — Mon Dieu, Mademoiselle, me dit Henriette, c'est bien facile, il n'y a qu'à le lui demander, et, si vous me le permettez, j'allais aller tout de suite auprès de lui.

« — Va, Henriette, pars.

« Et moi, je regarde à travers les rideaux d'une fenêtre. Elle aborde le jeune homme, cause avec lui assez vivement, lui fait une révérence, et le quitte presque en courant. J'allai au-devant d'Henriette jusqu'à l'antichambre. Quand elle rentra :

« — Eh bien ? lui dis-je.

« — Eh bien ? Madame, c'est un fou ou un homme très-dangereux.

« — A quoi juges-tu cela ?

« — A ses paroles; il m'a dit qu'il ne vous suivait pas et qu'il ne songeait pas à vous.

« — A quoi bon ces mensonges ! Ma foi ! je me défie de ce jeune homme.

« Me voilà, faisant mille conjectures, toutes plus ridicules les unes que les autres. Deux jours après néanmoins, le temps était superbe, quoique la matinée fût un peu fraîche, je résolus de sortir. Nous touchions à l'hiver de 1767. Je dirigeai encore ma course du côté des Tuileries. Je n'ai pas besoin de dire que mon ombre me suivait toujours. Je me ramenai sous les arbres qui sont près de la terrasse du bord de l'eau, décidée à brusquer une explication, mais l'inconnu se tint à une distance respectueuse. Je m'acheminai vers les Champs-Élysées, lorsqu'un brouillard gris et froid tombe tout à coup, et devient en un moment si épais, qu'on ne peut plus distinguer un objet à quatre pas. Cependant, je continuai ma route, non sans un peu d'inquiétude, lorsque j'entends quelqu'un marcher derrière moi. Effrayée, je me retourne, je me trouve face à face avec l'inconnu.

« — Monsieur, m'écriai-je, que voulez-vous ? Je ne vous ai fait aucun mal : pourquoi me suivre ?

« Je parlais, l'inconnu essayait de sourire, et il me prenait la main, et après l'avoir baisée avec respect :

« — Mademoiselle, me dit-il d'un ton de voix doux mais ferme, promettez-moi de m'accorder la première grâce raisonnable que je vous demanderai, quand vous serez reine de France ?..

« A ces paroles, je vis bien que j'étais avec un fou.

« — Oui, Monsieur, lui répliquai-je aussitôt, je vous accorderai ce que vous me demanderez quand je serai reine de France.

« Je n'avais pu m'empêcher de répondre ainsi avec un sourire de dédain. Il s'en aperçut.

« — Vous croyez peut-être que je suis fou, me dit-il; ayez de moi, je vous prie, une meilleure opinion. Adieu, Mademoiselle. Il n'y aura rien de plus extraordinaire, après votre élévation, que votre fin.

« L'inconnu prononça ces derniers mots d'un air inspiré; il me salua, s'enfonça dans le brouillard et disparut. Depuis lors, il cessa de me persécuter.

« De retour à la maison, la tête toute pleine de mon aventure, je ne pus m'empêcher de la raconter au comte Jean.

« — Reine de France ! me dit-il, voilà qui est singulier.

« Ce drôle a des pensées bizarres; mais enfin on a vu des choses plus étonnantes.

« — Savez-vous, comte Jean, que je commence à ne pas moins désespérer de votre cerveau que du sien ? Moi ! reine de France, allons, y songez-vous ?

« — Reine, non pas précisément; mais à peu près.... Comme madame de Pompadour, par exemple. Cela vous paraît-il impossible ?

« — Il y a bien loin du roi à moi.

« — Oui, la distance qui était entre lui et la favorite régnante. Qui sait ! un caprice peut tout faire; mais comment le provoquer ? Voilà le diable ! Au demeurant, votre prophète pourra se vanter de m'avoir fait passer des nuits blanches.

« — Et pourquoi ?

« — Pour aviser aux moyens d'accomplir sa prophétie. » Ainsi, mon ami, c'est une prédiction qui a inspiré au comte Jean ce projet.

Quelques jours après, le comte Jean rencontra le valet de chambre du roi, le fougueux Lebel, qui lui fit part de son embarras. La Pompadour était morte. Louis XV était seul, et lui, Lebel, l'hom-

me le plus habile de France, le pourvoyeur de Sa Majesté, était aux abois, et ne découvrait rien.

« — N'est-ce que cela? J'ai votre affaire; un vrai morceau de roi! »

Rendez-vous est pris. Jeanne, plus séduisante que jamais, est présentée au personnage, et ces trois honnêtes coquins font mutuellement leurs conditions. La première partie de la honteuse prophétie était accomplie; nous allons voir tout à l'heure dans quelles conditions s'accomplit la seconde.

Nos lecteurs se souviennent du mystérieux jeune homme, trop respectueux peut-être, qui avait fait à la Dubarry cette étrange prédiction qui commençait à se réaliser.

La maîtresse de Louis XV ne l'avait point oublié :

« A mon retour du premier voyage de Compiègne, dit-elle, je me trouvais un dimanche à Versailles, à la messe, dans la chapelle. Tout à coup, des travées où j'étais placée, j'aperçus un jeune homme adossé à la muraille, derrière l'autel. Il m'examinait avec une attention particulière. Je regardai un instant, et vous vous figurez quelle fut ma surprise lorsque je reconnus en lui le personnage qui m'avait annoncé mon heureuse destinée. Une vive rougeur me couvrit le visage et il fut témoin du trouble qui m'agitait. Un doux sourire brilla un instant sur sa jolie figure et il passa sa main en cercle autour de sa tête, comme pour me dire :

» — N'êtes-vous pas reine de France?

» Ce geste m'étonna, je fis un léger mouvement de tête qui signifiait :

» — Vous avez raison.

» Aussitôt un nuage passager se répandit sur mes yeux, et dès qu'il fut dissipé, j'affectai de porter mes regards ailleurs. J'étais le point de mire de tant de monde que je craignais d'éveiller une curiosité indiscrette par mon attention, et lorsque, après un certain intervalle, je voulus de nouveau jeter les yeux sur ce jeune homme, il avait disparu.

» Je fus étonnée de ce départ subit et je me laissai aller à un vif désir de revoir mon sorcier. J'en parlai dans la même journée à Chon qui, m'ayant écoutée avec une attention extrême :

» — Voilà, me dit-elle, une circonstance bizarre dans l'histoire de votre vie. Pourquoi ne contez-vous pas le fait à M. de Sartines?

» — Parce qu'il me semble qu'il est inutile de tourmenter une personne dont je n'ai point à me plaindre; en la mettant aux prises avec la police, je craindrais d'être punie de cette façon d'agir. D'un autre côté, je donnerais beaucoup pour me retrouver avec ce devin.

» La conversation finit là; mais ma belle-sœur, poussée par un mouvement de curiosité qu'elle aurait dû réprimer, écrivit à mon insu au lieutenant de police, en le priant de faire à ce sujet les recherches les plus actives. M. de Sartines, charmé d'avoir une occasion de donner à moi et aux miens une preuve de son habileté, mit tous ses limiers en campagne. Sur ces entrefaites, je reçus une lettre fermée de cinq cachets noirs, chargés d'une tête de mort. Je crus que c'était une communication de décès, et je trouvai la forme aussi lugubre que bizarre. Voici ce qu'elle contenait :

« Ma-lame la Comtesse, vous ignorez qu'on me poursuit en votre nom, et que la justice n'épargne rien pour connaître ma demeure et savoir qui je suis. Ma demeure! que personne ne souhaite de m'y rencontrer! Car, le jour où on y descendra, ce ne peut être que pour ne plus en sortir. Qui je suis? on ne le saura qu'en recevant la mort... Je vous engage à ordonner au lieutenant, M. de Sartines, de faire cesser des recherches dans ce but; elles seraient inutiles et ne pourraient que compromettre votre bonheur. Je vous ai prédit votre heureuse fortune, je ne me suis pas trompé; je vous ai annoncé des revers deux fois, et, si par hasard je vous apparaissais une troisième, dites alors adieu aux vivants. »

» Ma frayeur, poursuit M^{me} Dubarry, fut extrême en lisant cette lettre; j'appelai ma belle-sœur et je me plaignis à elle de ce qu'on

avait fait malgré ma volonté! Chon resta frappée d'une égale terreur; elle m'avoua ce qu'elle avait demandé à M. de Sartines; mais, en même temps, elle fut la première à déclarer qu'il fallait cesser des perquisitions qui, d'une façon ou d'autre, pouvaient devenir funestes.

» J'écrivis moi-même à ce magistrat, je le remerciai de ses démarches, et je lui dis que ma belle-sœur et moi, ayant appris, de la bouche de notre inconnu, tout ce que nous désirions en savoir, de nouvelles recherches, en lui étant désagréables, me déplairaient également. M. de Sartines ne s'obstina point, et depuis lors, jusqu'à la mort du roi, je n'entendis plus parler de ce singulier personnage. »

Le jour où Louis XV fut porté de Trianon à Versailles, la Dubarry voulut suivre le funèbre cortège. Arrivé à Versailles, ses yeux se portèrent sur la grille du jardin, et elle aperçut le jeune homme qui lui avait prédit sa fortune, mais qui lui avait prédit aussi la chute horrible qui l'attendait. Troublée par cette vue, qui la fit se souvenir de la prophétie, elle poussa un cri d'effroi et fit chercher partout le sorcier; mais les recherches furent vaines, il avait disparu.

La mort du roi suivit de près cet étrange incident.

Arrêtée le 22 septembre 1793, elle parut le 7 décembre suivant devant le tribunal.

La comtesse Dubarry fut condamnée à la peine de mort. En entendant prononcer son arrêt, elle jeta un cri de douleur et s'évanouit. Elle fut rappelée à la vie, et le lendemain 18 frimaire, à quatre heures après midi, elle fut traînée à l'échafaud. Pendant toute la durée du trajet, sa pâleur fut extrême... A moi! à moi! criait-elle sans cesse, dans l'espérance qu'on la délivrerait. Arrivée sur l'échafaud, elle se renversa et se débattit avec une violence telle qu'il fallut employer la force pour l'attacher... Encore un moment, grâce, monsieur le bourreau! encore.... Elle n'eut pas le temps d'achever.

Et maintenant, quel était ce mystérieux personnage qui, par trois fois, était apparu à Jeanne Vaubernier et lui avait prédit les hontes de sa vie aussi bien que celles de sa mort? On ne l'a jamais su. Beaucoup d'hypothèses, mais de certitude, point. Suivant les uns, c'était Cagliostro; suivant d'autres, M^{me} Dubarry, lorsqu'elle fut saisie par le bourreau, aurait reconnu en lui l'homme qui lui avait prophétisé sa destinée.

LOUIS JOURDAN.

ORACLES ANTIQUES.

L'empereur Trajan consulta le dieu d'Héliopolis. Ses amis l'exhortaient à s'adresser à cette divinité, pour apprendre d'elle le succès de son expédition contre les Parthes; et, pour l'y engager, ils lui faisaient le récit des prédictions merveilleuses que ce Dieu avait faites. L'empereur, qui n'y avait pas beaucoup de foi, et qui craignait qu'il n'y eût de la fourberie, lui envoya une lettre cachetée, à laquelle il demandait réponse. L'oracle, pour toute réponse, commanda qu'on lui envoyât un papier tout blanc, bien plié et bien cacheté. Les prêtres furent effrayés de ce commandement, parce qu'ils ne savaient pas, dit Macrobie, qui rapporte cette histoire, quelle était la lettre de l'Empereur. Mais Trajan, l'ayant reçue, en fut dans l'admiration, en voyant une réponse si semblable à la lettre qu'il avait envoyée, et dans laquelle il savait, lui seul, qu'il n'avait rien écrit du tout. Ainsi convaincu qu'il n'y avait point de fourberie dans cet oracle, il le consulta sur son expédition.

« Un gouverneur de Cilicie, dont parle Plutarque, était un homme incrédule, et qui donnait dans les sentiments des Epicuriens, dont il était continuellement environné. Il envoya à l'oracle de Mopsus un de ses domestiques, chargé d'une lettre cachetée, à laquelle il demande une réponse, qui devait se rendre dans un songe. Le domestique eut, en effet, un songe, dans lequel il lui sembla voir un homme fort bien fait, qui lui dit ce seul mot: Noir, qui était la réponse au billet cacheté, dans lequel le gouverneur avait écrit: T'immolerai-je un bœuf blanc ou noir? »

Pour tous les articles non signés.

LE DIRECTEUR-GÉRANT, E. EDOUX.

Lyon. — Imprimerie C. JAILLET, rue Mercière, 92.

